

Une partie de la mobilité sociale est structurelle : la structure socioprofessionnelle change d'une génération à une autre, ce qui crée des flux de mobilité sociale. Selon les périodes, la part de cette mobilité structurelle dans la mobilité totale peut varier (elle diminue plutôt au fil du temps). Ainsi, la tertiarisation de l'emploi, la montée des qualifications et la salarisation conduisent à de la mobilité sociale.

Les enfants d'agriculteurs exploitants, puis ceux d'ouvriers ont connu une forte mobilité sociale par rapport à leurs parents du fait du « déversement » des emplois du secteur primaire vers le secteur secondaire, puis du secteur secondaire vers le tertiaire.

De la même manière, la diminution de la proportion de professions indépendantes a conduit les enfants d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise à connaître une mobilité sociale vers les professions de salariés. Cela s'est accompagné d'une diminution de la transmission de certains types d'entreprises familiales (petites exploitations agricoles, boutiques, commerces de petite taille).

Un changement important dans la structure des emplois est également la montée des emplois qualifiés : les effectifs de cadres, tout comme ceux de professions intermédiaires ont augmenté. Cette montée a permis une certaine forme d'ascension sociale pour les enfants d'ouvriers et d'employés notamment.

Enfin, la féminisation des emplois a favorisé la mobilité sociale puisque les femmes ont eu tendance à occuper plus fréquemment un emploi que leur mère et à occuper des emplois de plus en plus qualifiés, malgré l'existence d'un « plafond de verre » qui réduit leurs chances d'accès aux postes les plus qualifiés et peut créer un certain déclassement par rapport à leur père.

Cette modification de la structure socio-professionnelle a été accompagnée et favorisée par une montée du niveau d'études et chaque génération a été, en moyenne, plus diplômée que la précédente. Au niveau collectif, cela a favorisé une ascension sociale avec le développement d'emplois qualifiés. Les générations plus diplômées ont donc plus fréquemment pu accéder à des emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures dont la proportion a augmenté dans la population active. On retrouve ce phénomène en observant que quelque soit la profession des parents, la proportion de cadres a eu tendance à augmenter.

Le système scolaire favorise aussi l'ascension sociale au niveau individuel. Elle a une fonction méritocratique et cherche à permettre à tous et toutes d'accéder aux postes les plus qualifiés par l'acquisition d'un diplôme. Pour beaucoup d'individus, l'ascension sociale est ainsi la conséquence d'un parcours scolaire réussi qui conduit à l'obtention d'un diplôme recherché sur le marché du travail et permettant d'accéder à des professions intermédiaires ou des professions de cadres par exemple. De la même manière, un enfant d'ouvrier non qualifié qui obtient un baccalauréat professionnel peut accéder à un poste d'ouvrier qualifié. Ce diplôme peut aussi être la première étape d'une carrière professionnelle conduisant à une ascension sociale.

Cette réussite scolaire dépend tout de même des ressources familiales qui jouent, de manière générale, sur les chances de mobilité sociale. Les ressources en capital culturel favorisent la réussite scolaire et peuvent générer de la reproduction sociale, mais elles peuvent aussi jouer dans le sens d'une ascension sociale. C'est un phénomène qu'on peut observer chez les enfants d'immigrés notamment : ceux et celles dont les parents sont diplômés mais ont connu un déclassement suite à leur migration ont plus de chances d'ascension sociale que des individus de même catégorie sociale d'origine mais dont les parents ne sont pas diplômés. Les ressources financières (revenus, patrimoine) peuvent aussi influencer sur la mobilité sociale.

La famille influe aussi sur la mobilité sociale par sa configuration. Les aînés peuvent influencer sur la réussite scolaire de leurs frères et sœurs par exemple. Des événements familiaux, qui bouleversent la configuration du groupe familial peuvent aussi influencer sur les chances d'ascension sociale ou les risques de déclassement. Par exemple, un divorce des parents peut conduire à un plus fort risque d'échec scolaire et donc de déclassement. C'est aussi un facteur qui peut jouer à l'âge adulte : le fait d'être une mère de famille monoparentale réduit les chances d'ascension professionnelle car la carrière peut être incompatible avec la charge d'une famille.